

Compte rendu de la séance du 16 juin 2017

Président :
Bernard RATEAU

Secrétaire(s) de la séance:
Christophe FRENOT

Présents :
Monsieur Bernard RATEAU, Madame Véronique PAQUOT, Monsieur Christophe FRENOT, Monsieur Ghislain GALLAND, Monsieur Jean-Marc GUIZOT, Monsieur Christophe NOIROT, Madame Carole JACQUOT, Madame Audrey MOUGENOT, Monsieur Gaël DUVIC

Excusés :
Madame Corinne VALENTIN

Absents :
Monsieur Denis SERRIERE

Représentés :

Ordre du jour:

1. Décisions modificatives : budgets commune et assainissement.
2. Achat débroussailleuses :
 - Création de l'opération N° 11 en investissement.
 - Transfer de crédit de l'opération N° 10 à l'opération N° 11.
3. Titularisation de l'agent d'entretien.
4. Recrutement en CDD dans le cadre d'un accroissement d'activités saisonnières.
5. Demande de subvention SDE au titre de l'ART8.
6. Informations diverses.
7. Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Recrutement d'adjoint technique stagiaire à temps non-complet (DE 2017 044)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire. Compte tenu de la fin du contrat à durée déterminé de l'adjoint technique actuellement en poste, il convient de recruter un d'adjoint technique stagiaire à temps non complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention.

DECIDE la création d'un poste d'Adjoint Technique Stagiaire à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 2 heures, pour effectuer les fonctions d'agent communal des services techniques, à compter du 01 septembre 2017,

PRECISE la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Adjoint Technique ,

DECIDE de modifier ainsi le tableau des emplois,

DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017

Demande de subvention : SDE (DE 2017 045)

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le dispositif du SDE au titre de la ART8. Le projet de la mise en sécurité de la rue de l'église et du chemin du haut du Mont, de l'enfouissement des réseaux secs et du remplacement des luminaires par des LED peut être inscrit dans ce dispositif.

Le coût du projet représente un montant global de 198 000.00 € H.T. soit 237 600.00 € T.T.C. Les travaux seront réalisés au deuxième semestre 2017.

Il précise qu'une demande de subvention au titre de l'ART8 sera déposée auprès du SDE 54.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au Syndicat Départemental d'Electricité au titre de l'ART8.

CERTIFIE que les dépenses correspondantes sont imputées en section d'investissement de l'exercice budgétaire 2017.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017.

Recrutement en contrat à durée déterminé (DE 2017 046)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de recruter un personnel en contrat à durée déterminé dans le cadre d'un accroissement d'activités saisonnières pour la période juillet - août.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention.

DECIDE du recrutement d'un personnel dans le cadre d'un accroissement d'activité saisonnier.

DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017

Vote de crédits supplémentaires - lachapelle DM 1 (DE 2017 047)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2158 - 111	Autres installat°, matériel et outillage	1800.00	
2183 - 110	Matériel de bureau et informatique	-1800.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017

Création d'une opération d'investissement : achat de débroussailleuses et accessoires (DE 2017 048)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3 L. 2312-1 à 4, L. 2312-1 et suivants,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention.

DECIDE de créer une opération "achats de débroussailleuses et accessoires" qui portera le n° 111.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017

Vote de crédits supplémentaires - lachapelle DM 2 (DE 2017 049)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0.04	
022	Dépenses imprévues	-0.04	

		TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :			DEPENSES	RECETTES
2802 (040)	Frais liés à la réalisation des document			0.04
		TOTAL :	0.00	0.04
		TOTAL :	0.00	0.04

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017

Vote de crédits supplémentaires - ass lachapelle DM 1 (DE 2017 050)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :			DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues		-10.01	
66111	Intérêts réglés à l'échéance		10.01	
		TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00	0.00
		TOTAL :	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017

Vote de crédits supplémentaires - ass lachapelle DM 2 (DE 2017 051)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-370.00	
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	-371.00	
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul		370.00
TOTAL :		-741.00	370.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1391 (040)	Subventions d'équipement	370.00	
28156 (040)	Matériel spécifique d'exploitation		-371.00
TOTAL :		370.00	-371.00
TOTAL :		-371.00	-1.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 16 juin 2017